

COMMUNE
DE
PROFONDEVILLE



DECLARATION
DE POLITIQUE
GENERALE

2007-2012

TABLE DES MATERES

INTRODUCTION:.....	4
<i>CONTINUER, AMELIORER, INNOVER</i>	4
Continuer :.....	4
Améliorer :	4
Innover :	4
SPORTS :	5
Continuer :.....	5
Améliorer :	5
Innover :	5
TRAVAUX.....	6
<i>CONTINUER, TOUT EN AMELIORANT</i>	6
Continuer :.....	6
Innover :	6
ENSEIGNEMENT:.....	7
Continuer.....	7
Améliorer	7
Innover	7
ACTION SOCIALE :.....	8
Continuer :.....	8
Améliorer :	8
Innover	8
LA PETITE ENFANCE :.....	9
LES AINES.....	9
FINANCES :	10
Continuer :.....	10
Améliorer :	10
Innover :	10
VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS :.....	10
Continuer :.....	10
PARTICIPATION ET CITOYENNETE :.....	10
TOURISME:.....	11
VIE ECONOMIQUE:.....	11
Continuer :.....	11
Améliorer :	11
Innover :	11
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,	12
CADRE DE VIE ET URBANISME.....	12
Continuer :.....	12
Améliorer :	12
Innover :	12
CULTURE	12
Continuer :.....	12
Améliorer :	12
Innover :	13
CULTES.....	14
Continuer :.....	14
Améliorer :	14
Innover :	14

ESPACES VERTS:	14
Continuer :	14
Améliorer :	14
Innover :	14
ENVIRONNEMENT : (air - eaux usées - déchets)	15
Continuer :	15
Améliorer :	15
Innover :	15
ECONOMIE D'ENERGIE	15
Continuer :	15
Améliorer :	15
Innover :	15
AGRICULTURE :	16
Continuer :	16
Améliorer :	16
Innover :	16
COOPERATION NORD-SUD:	16
Continuer :	16
Améliorer :	16
Innover :	16
CONCLUSION :	17

INTRODUCTION:

CONTINUER, AMELIORER, INNOVER.

Trois axes que nous comptons suivre dans tous les domaines de la politique communale aux cours des six années à venir.

Continuer :

- à profiter de l'expérience acquise pour gérer le quotidien avec rigueur et efficacité.
- à défendre notre environnement et notre cadre de vie.
- à aider les plus faibles (CPAS).
- à dispenser un enseignement de qualité.
- à gérer les finances communales de manière rigoureuse

Améliorer :

- nos infrastructures scolaires et sportives.
- la qualité de tous nos services à la population.
- l'accueil extra-scolaire au sens le plus large.
- la lisibilité de nos actions et de nos réalisations.
- toujours d'avantage notre environnement et notre cadre de vie.
- la valorisation de notre patrimoine.
- la mobilité (rendre les trottoirs aux piétons !).

Innover :

- par la mise en place, tant attendue, d'un schéma de structure communal et d'un règlement communal d'urbanisme.
- par la mise en place d'une dynamique d'animation du conseil communal, susceptible de valoriser nos réunions mensuelles.
- par l'ouverture du bulletin communal aux groupes politiques présents au sein du conseil communal.
- par la recherche et la mise en œuvre de mesures adéquates d'économie d'énergie.

***Dr. Jean-Pierre BAILY.
Bourgmestre.***

SPORTS :

Continuer :

- le dialogue permanent entre la commune et les clubs sportifs. Vecteurs privilégiés d'intégration, d'ouverture et de prévention, les clubs sportifs méritent toute notre attention et une aide accrue.

Améliorer :

- les infrastructures de manière à permettre à tous les sportifs de s'épanouir dans des conditions optimales. Nos infrastructures actuelles trop exigües, vieillissent déjà doucement mais sûrement. Nous nous devons d'anticiper.

Innover :

- par une implication plus franche et plus volontariste dans la vie des clubs et associations en mettant clairement les choses au point en matière de droits et de devoirs.

***Dr. Jean-Pierre BAILY.
Bourgmestre.***

TRAVAUX.

CONTINUER, TOUT EN AMELIORANT.....

Continuer :

- L'égouttage et l'épuration avec une attention accrue aux problèmes rencontrés par les riverains.
- Les infrastructures scolaires, les bâtiments publics et du culte, par l'agrandissement, la sécurisation, la rénovation et l'entretien des structures.
- La maintenance et l'entretien des plaines de jeux publiques.
- L'aménagement des centres des villages, des espaces publics, en gardant comme priorité l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- La consolidation de la politique inhérente à la sécurité des usagers de la route.
- Le renforcement de la sécurité routière devant les écoles, entre autres par la pose de panneaux.
- La remise en état des routes, l'entretien des talus, des avaloirs, des fossés.
- L'entretien du parc automobile communal et l'investissement dans du nouveau matériel.
- Le service d'hiver.
- Le toilettage et la réparation de nombreux murs (cimetières, monuments, églises, berges etc ...).
- L'embellissement de nos villages au moyen de plantations et de décorations thématiques.
- L'introduction d'un maximum de dossiers pour l'obtention de subsides par le biais du plan triennal 2007-2009.

Innover :

- La création de trottoirs au cœur des différents villages, afin d'améliorer la mobilité des usagers faibles et d'embellir nos centres ruraux.

Bref, dans tous nos villages, des travaux et des aménagements verront le jour ou se poursuivront, dans le seul but de rendre notre commune plus agréable et plus accueillante pour le bonheur de ses habitants et de ses visiteurs.

Stéphan TRIPNAUX
Echevin

ENSEIGNEMENT:

Continuer

- à poursuivre les objectifs que nous nous sommes donnés et qui sont explicités dans notre projet pour nos écoles, c'est-à-dire construire une école ouverte à tous qui refuse toutes discriminations qu'elles soient d'ordre social, racial, politique ou philosophique.
- à refuser de générer des écoles « ghetto » qui créent l'illusion d'un élitisme de bon aloi en risquant de marginaliser certaines parties de nos populations. Nos écoles accueilleront donc tous les enfants et répondront dans la mesure de nos moyens aux difficultés qu'ils rencontrent pour grandir à l'école et dans leurs milieux sociaux et familiaux.
- à mener une politique d'apprentissage des langues comme objectif prioritaire mais intégrée dans une construction équilibrée de l'enfant.
- à donner aux écoles les moyens humains, techniques et environnementaux qui permettent à nos enfants de vivre positivement ces moments primordiaux de la construction de leur personnalité.

Améliorer

- le travail en cycle afin d'amener un regard pluriel sur chaque enfant dans ses apprentissages.
- la consolidation des équipes pédagogiques afin de répondre plus finement au cheminement individuel de chaque enfant.
- l'évaluation du travail des enfants et sa communication.
- l'accueil et l'écoute des parents dans leurs interrogations éducatives et scolaires.
- l'intégration des écoles et des implantations dans la vie sociale des milieux dont sont issus les enfants.
- l'appropriation des technologies nouvelles dans nos écoles.

Innover

- par la création d'espaces actifs de participation afin de permettre à tous les parents d'être partie prenante dans le devenir de leurs enfants.
- par la mise en place d'une nouvelle structure permettant de résoudre les problèmes posés par l'encadrement des enfants hors temps scolaire.
- en permettant à des intervenants extérieurs d'apporter leurs expériences et leurs capacités au service des plus jeunes.

En un mot, être acteur d'un changement réfléchi qui refuse la révolution et ses corollaires outranciers mais qui prône une évolution ferme et réfléchie.

***Richard DELBASCOUR
Echevin***

ACTION SOCIALE :

Continuer :

- une gestion performante des ressources humaines

Dans le secteur de l'action sociale, il est indispensable que les membres du personnel soient plus que d'autres en dialogue permanent avec leurs responsables et bien dans leur milieu professionnel.

Il sont les acteurs de première ligne pour recevoir les personnes en demande d'aide, immergées dans les difficultés quotidiennes et les assuétudes. Le climat interne d'échanges constructifs et positifs doit être préservé.

- La gestion des services à la population, nombreux et appréciés pour maintenir au maximum les personnes âgées à domicile (cfr. Note de politique générale du CPAS)
- l'accueil matériel de 26 demandeurs d'asile dans l'Initiative Locale d'Accueil « Les Frênes »

Le CPAS remplit son rôle d'activateur d'emploi pour des missions spécifiques :

- accompagnement et mobilisation d'adultes pour des projets d'insertion sociale (subside fonds sectoriel)
- ateliers sur des thèmes choisis par les personnes en difficulté : bien être, économies d'énergie...

Améliorer :

- ce qui existe au niveau des infrastructures : création de nouveaux bureaux pour les membres du personnel en attendant la rénovation des locaux, ainsi que dans les infrastructures d'urgence (demande de subsidiation en cours)
- l'impact des services plus récents auprès de la population (taxi social, ateliers d'encadrements d'adultes...)
- le fonctionnement de services décentralisés (médiation de dettes) par une intervention financière plus importante

Innover

L'innovation dans le fonctionnement du CPAS pour cette législature réside dans la participation du Président de CPAS au Collège Communal avec voix délibérative. Cette participation devrait entraîner une augmentation des synergies porteuses d'économies.

L'engagement conjoint par la commune et le CPAS d'un informaticien est un gage de rationalisation dans l'utilisation de l'outil informatique : rigueur, sécurité, modernité.

Innover également dans l'utilisation rationnelle des locaux (CPAS et commune) pour rentabiliser au mieux les espaces dans le cadre de projets spécifiques (économie sociale,...) **pour coller au mieux aux défis sociaux qui apparaîtront.**

LA PETITE ENFANCE :

- Des collaborations existent pour accueillir pour accueillir 27 enfants de l'entité chez des gardiennes encadrées.
- Une maison d'enfants est en construction à Bois de Villers . Il s'agit d'un projet sans subsides, sur un terrain du CPAS, marquant une volonté claire pour améliorer l'accueil des enfants. Sous peu, 24 enfants seront transférés dans des locaux spacieux et, si la demande de subside aboutit, le nouveau bâtiment pourra accueillir 30 enfants.
- La future maison d'enfants dans le presbytère de Lustin est un dossier prioritaire dans la demande de subsidiation. La gestion sera assurée par une intercommunale (rationalisation des coûts)

LES AINES

- Remédier à la solitude des personnes âgées en innovant en matière de mobilité dans les villages.
- Renforcer le bénévolat des personnes retraitées encore actives encadrées par le CPAS et la Commune et ainsi combattre l'individualisme et rendre ses lettres de noblesse à la solidarité.

Annie BURTON
Présidente du C.P.A.S.

FINANCES :

Continuer :

- Nos efforts pour maintenir notre pression fiscale au stade actuel.
- En tentant de préserver nos fonds de réserve et nos provisions pour risques et charges.

Améliorer :

- Encore la gestion de la dette par le réaménagement et via les structures de taux.

Innover :

- Par la création d'une Commission Communale Budget/comptes qui permettra une analyse plus approfondie de notre réalité financière.

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS :

Continuer :

- A répondre aux demandes de nos associations en matière de transports et de prêts de matériel adapté.
- A induire la notion de partenariat

PARTICIPATION ET CITOYENNETE :

- Mise en place de Conseils Consultatifs et dynamisation de ceux-ci par la présence proactive d'un Echevin désigné
- Ouverture du Bulletin Communal aux trois groupes formant notre Conseil Communal, par l'achat de 4 pages supplémentaires
- Information et écoute des riverains pour des dossiers susceptibles de modifier leurs habitudes de vie.

TOURISME:

- Le maître-mot sera professionnalisation du service.
- Le bureau communal d'accueil doit être ouvert en permanence pendant les heures de bureau.
- Le numéro du service doit être opérationnel à tout moment.
- Les heures d'ouverture imposées par le Commissariat Général au Tourisme seront scrupuleusement respectées.
- L'O.T.P.E., en constant contact avec l'Echevinat du Tourisme, sera sollicitée pour conseiller le Collège Communal dans ses choix stratégiques.
- Une évaluation du travail réalisé ces 6 dernières années devrait réorienter certains choix.
- L'accent sera mis sur le touriste de passage qui doit avoir envie, dans un premier temps, de faire une halte chez nous.
- Profitant de notre localisation, différents types d'appel devraient être installés.

VIE ECONOMIQUE:

Continuer :

- A collaborer avec le Bureau Economique de la Province de Namur.

Améliorer :

- La diffusion des informations vers les acteurs économiques.

Innover :

- Par un soutien en faveur de toute initiative économique nouvelle.
- Par une simple mention dans le Bulletin Communal.
- Par une mise à l'honneur annuelle des nouveaux venus qui ont osé lancer leur entreprise.

Luc DELIRE.
Echevin.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE ET URBANISME

Continuer :

- à rencontrer, de manière durable, les besoins sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux de notre population en poursuivant la gestion qualitative de notre cadre de vie, l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources, la conservation et le développement du patrimoine bâti, naturel et paysager.

Améliorer :

- la participation du citoyen afin de définir les lignes de conduite de notre politique urbanistique pour que tout acte d'aménagement respecte au mieux l'épanouissement des habitants de notre entité semi-rurale.

Innover :

- par la mise en place d'un Schéma de Structure Communal et d'un Règlement Communal d'Urbanisme, deux outils indispensables pour orienter, programmer et gérer harmonieusement l'aménagement futur de notre territoire.

CULTURE

Continuer :

- à proposer à chaque Profondevillois, petit ou grand, en-dehors de tout élitisme, des possibilités de s'intéresser à la culture et donc d'adopter un certain art de vivre.

- à opter pour le retour aux vraies valeurs, à la reconnaissance du « beau », car nous restons persuadés qu'une politique culturelle de qualité est source d'épanouissement, d'enrichissement, d'ouverture, de tolérance et de dialogue.

Améliorer :

- nos infrastructures culturelles : salles de spectacles, de réunions, d'expositions,...

- notre écoute et notre partenariat avec les opérateurs associatifs culturels locaux et régionaux.

- les relations entre l'enseignement et la culture car l'éducation des enfants à la culture est l'un des fondements de l'essor culturel de demain.

Innover :

- par la mise à disposition de nouveaux outils performants favorisant l'éveil à la culture (informatique, bibliothèque,...).
- par une politique de mise en valeur des artistes et artisans d'art profondevillois.

*Etienne NICAISE.
Echevin.*

CULTES

Continuer :

- Maintenir des budgets équilibrés en évitant de trop grand boni.

Améliorer :

- L'entretien des bâtiments des cultes et des philosophies reconnues.

Innover :

- Faire profiter des conditions de marchés détenues par l'Administration communale en matière de fourniture d'énergie.

ESPACES VERTS:

Continuer :

- Rester en étroite collaboration avec l'Echevinat du Tourisme afin d'en dégager les priorités.

Améliorer :

- Découvrir par un chemin didactique la promenade au sein de l'arboretum.

Innover :

- Réinstaurer la valeur conviviale des places communales.

ENVIRONNEMENT : (air - eaux usées - déchets)

Continuer :

- Le domaine environnemental est vaste et diversifié et nous n'avons pas la prétention de tout solutionner, mais de mettre tout en œuvre pour garantir à nos concitoyens un cadre de vie où il fait bon vivre.

Améliorer :

- Augmenter la sensibilisation dans les écoles, afin que nos enfants prennent conscience que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.
- Poursuivre les démarches pour l'installation du parc à conteneur.
- Persévérer dans l'installation des égouttages élaborés par le plan PASH.

Innover :

- Mettre en place avec le BEP Environnement la récolte des déchets organiques.

ECONOMIE D'ENERGIE

Continuer :

- A subsidier l'installation des équipements de remplacement d'énergie fossile.

Améliorer :

- Emploi judicieux des énergies (carburants + électricité)

Innover :

- Faire un relevé du plan cadastral énergétique. Exécuter un audit énergétique sur tous les bâtiments publics.
- Création d'un conseil consultatif des économies d'énergie.

AGRICULTURE :

Continuer :

- A faire respecter les bonnes pratiques agricoles.

Améliorer :

- Rester en contact avec les responsables de la Région Wallonne afin de maintenir de bonnes relations avec le Ministère compétent.

Innover :

- Elaborer une charte de bon voisinage pour les nouveaux arrivants dans un milieu rural ou semi rural.
- Instaurer le ramassage des matières à base de propylène.
- Faciliter le traitement et le recyclage des produits vétérinaires (médicaments, seringues, gants de fouille)

COOPERATION NORD-SUD:

Continuer :

- A maintenir le budget de 50 centimes par habitant.

Améliorer :

- Le suivi des aides que nous apportons et diversifier les objectifs qui doivent faire l'objet de notre attention.

Innover :

- En créant des partenariats pour rendre plus efficaces nos actions.

*Jean-Marie BOURNONVILLE.
Echevin.*

CONCLUSION :

⇒ **CONTINUER** à bien faire tout ce qui est bien fait.

⇒ **TOUT AMELIORER** parce que l'on peut et on doit toujours vouloir faire mieux.

⇒ **INNOVER** sans révolutionner, mais ambitionner de mener une politique et des actions novatrices en phase avec les aspirations actuelles et susceptibles de relever les défis d'aujourd'hui et de demain en se basant sur les expériences passées.

⇒ **ESSAYER** sans autre garantie que celle de **VOULOIR**.

***Dr. Jean-Pierre BAILY.
Bourgmestre.***